



Pour un Ontario ouvert et accessible

*Loi sur l'accessibilité
pour les personnes
handicapées
de l'Ontario :*
rapport annuel
de 2019



Pour en savoir davantage

Visitez : [Ontario.ca/accessibilite](https://ontario.ca/accessibilite)

Courriel : accessibility@Ontario.ca

Téléphone : 1 416 849-8276

Sans frais : 1 866 515-2025

ATS : 1 800 268-7095

Suivez-nous sur Twitter : twitter.com/ONAccessibilite

Aimez-nous sur Facebook : facebook.com/ONAccessibilite

ISSN 1911-818X (version imprimée)

ISSN 1911-8198 (version web)

Ce document a été produit par le ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité.

This document is available in English.

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2021

Table des matières

- 4** Message du ministre
- 6** Exigences législatives
- 10** Activités de conformité et d'application des normes
- 13** Intersections – Aînés et accessibilité
- 14** Emploi et accessibilité
- 18** Liaison et sensibilisation
- 23** Programme InterActions pour le changement
- 27** Milieu bâti
- 29** Accessibilité en 2020

Message du ministre

Pour un Ontario ouvert et accessible

Je suis fier de présenter le rapport annuel de 2019 sur la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO).

Ce rapport porte sur la mise en œuvre et l'efficacité de la LAPHO et constitue une exigence de la *Loi*. Le rapport sert également d'outil important pour communiquer sur les progrès de la mise en œuvre de la LAPHO, et pour montrer l'engagement du gouvernement en matière de transparence et de reddition de comptes.

En Ontario, environ 2,6 millions de personnes ont une limitation, ce qui veut dire qu'à peu près une personne sur quatre est en situation de handicap et confrontée à différents types de problèmes d'accessibilité dans sa vie de tous les jours. Comme on s'attend à ce que la population vieillissante augmente au cours des 25 prochaines années et que, selon les projections, le nombre de personnes en situation de handicap devrait connaître la même tendance dans notre province. C'est pourquoi il est essentiel d'éliminer tous les obstacles qui entravent l'accessibilité pour tous.

Un des principaux engagements pris par notre gouvernement lorsqu'il a déployé des efforts pour rendre l'Ontario accessible aura été la mise sur pied en 2018 du premier ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité jamais créé.

Dans le rapport annuel de 2018, nous avons indiqué que nous poursuivrions en 2019 l'examen de la législation ontarienne en matière d'accessi-



bilité, avec l'aide de personnes ayant une expérience vécue de la question et des municipalités. Nous avons accompli d'importants progrès dans ce domaine grâce aux efforts considérables des comités d'élaboration des normes (CEN).

Ces comités présentent au gouvernement de précieuses recommandations par l'élaboration et l'examen des normes d'accessibilité en vigueur en Ontario. Ils effectuent en outre des travaux probants en trouvant des solutions aux obstacles à l'accessibilité dans leurs secteurs respectifs.

Les normes existantes ayant trait à l'accessibilité comprennent celles adoptées dans les secteurs de l'enseignement, de l'information et des communications, des services à la clientèle, du transport et de la conception d'espaces publics. Les CEN ont aussi travaillé à l'élaboration de nouvelles normes dans les secteurs de l'éducation (de la maternelle à la 12^e année et du niveau postsecondaire) et des soins de santé.

En 2019, nous avons remis en place les CEN pour les soins de santé et l'éducation, et le CEN sur l'information et les communications a reçu des commentaires du public à propos de ses premières recommandations. Par ailleurs, les recommandations formulées par l'honorable David C. Onley dans le cadre du troisième examen législa-

tif de la LAPHO ont permis d'éclairer nos travaux de création du cadre [Faire progresser l'accessibilité en Ontario](#).

Je continue de consulter régulièrement les intervenants afin que mon ministère soit à l'affût des questions variées et souvent complexes qui ont une incidence sur les personnes handicapées et les aînés. Nous avons écouté les personnes en situation de handicap et avons appris à leur contact, de même qu'auprès de partenaires de la communauté de personnes handicapées, d'organismes sans but lucratif et des secteurs public et privé.

Nous tenons toujours aussi résolument à travailler avec les Ontariennes et les Ontariens pour rendre notre province ouverte et inclusive pour tous. Permettez-moi de saisir cette occasion pour remercier les innombrables intervenants, organismes et particuliers qui portent le flambeau de ces efforts, alors que nous poursuivons pas à pas notre cheminement vers un Ontario plus accessible et inclusif pour tous.

Quand les collectivités et les entreprises sont ouvertes à tous, l'ensemble de la population en profite.

Bien cordialement,

A handwritten signature in black ink that reads "Raymond Cho". The signature is fluid and cursive, with the first name "Raymond" and the last name "Cho" clearly distinguishable.

Raymond Cho, ministre des Services aux aînés et de l'Accessibilité

Exigences législatives

Réponse à l'examen législatif de la *Loi sur l'accessibilité des personnes handicapées en Ontario* de 2019

Faire de l'Ontario une province dans laquelle les collectivités et les entreprises sont accessibles à tous nous sera profitable à tous. Pour cette raison, le gouvernement de l'Ontario doit nommer un examinateur qui vérifiera l'efficacité de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO) et de ses normes tous les trois ans. Nommé en 2017, l'honorable David C. Onley, 28^e lieutenant-gouverneur de l'Ontario, a soumis son rapport au gouvernement le 7 mars 2019. Il s'agissait du troisième examen législatif de la LAPHO depuis son adoption.

En réponse à l'examen législatif de 2019, l'Ontario a établi au sein du gouvernement un nouveau cadre inspiré des recommandations de l'honorable David C. Onley, ainsi que des avis de partenaires clés, d'organismes et de personnes handicapées. Le **cadre Faire progresser l'accessibilité** apportera un changement positif dans la vie quotidienne des personnes handicapées.

Ce cadre pangouvernemental permettra d'axer les travaux de la province dans quatre grands secteurs :

- l'élimination des obstacles dans le milieu bâti;
- le gouvernement prêchant par l'exemple;
- la participation accrue des personnes handicapées à l'économie;
- une meilleure compréhension de l'accessibilité et une plus grande sensibilisation à celle-ci.

L'Ontario tient résolument à avoir une incidence concrète sur la vie des personnes handicapées et de leurs familles grâce au **cadre Faire progresser l'accessibilité**.

Comités prévus par la loi

Conseil consultatif des normes d'accessibilité

Le Conseil consultatif des normes d'accessibilité (CCNA) prodigue ses conseils d'experts sur l'accessibilité au ministre des Services aux aînés et de l'Accessibilité. Le CCNA se compose majoritairement de personnes handicapées. Sa composition comprend également des représentants du secteur ou de l'industrie qui proviennent de municipalités et d'organismes sans but lucratif, privés et désignés du secteur public. Nous remercions toutes les personnes ayant servi au sein du CCNA en 2019.

Comités d'élaboration des normes

En 2019, quatre comités d'élaboration des normes (CEN) ont poursuivi leurs travaux en prodiguant des conseils au ministre sur les moyens de traiter, de réduire et d'éliminer les obstacles à l'accessibilité dans différents volets de la vie quotidienne.

Le public peut suivre la progression de tous les CEN grâce aux procès-verbaux de réunions publiés [en ligne](#).

Pour faire en sorte que les lois Ontariennes sur l'accessibilité fonctionnent comme prévu, un processus établi dans la loi prévoit la tenue d'un examen régulier de chaque norme. Les personnes handicapées et des représentants de l'industrie conjuguent leurs efforts pour formuler des recommandations sur les moyens de traiter, de réduire et d'éliminer les obstacles à l'accessibilité lors de l'examen des normes existantes et l'élaboration de nouvelles normes, avec l'appui du gouvernement.

Comité d'élaboration des normes d'information et de communications

Les normes d'information et de communications font en sorte que les organismes rendent l'information accessible aux personnes ayant une limitation fonctionnelle. En 2019, le Comité d'élaboration des normes d'information et de communications a présenté 33 recommandations initiales au ministre, qui ont été soumises à l'examen et aux commentaires du public du 24 juillet 2019 au 18 octobre 2019. En 2020, le comité prendra connaissance de tous les commentaires afin d'aboutir à une version définitive de ses recommandations, qu'il présentera ensuite au ministre.



Le Comité d'élaboration des normes d'information et de communications de 2019 : (de gauche à droite) Troisième rangée (à l'arrière) : Kim Adeney, Louise Bray, David Berman. Deuxième rangée : James Roots, Gary Malkowski, Kevin Shaw, Jennifer Cowan, Diane Wagner, Jutta Treviranus, Pina D'Intino, David Best. Au premier rang : Richard Watters, Rich Donovan (président). Ont démissionné : Matthieu Vachon Non représentés : Louie DiPalma, Chantal Perreault, Kathy McLachlan (membre sans droit de vote).

Comité d'élaboration des normes pour les soins de santé

Le Comité d'élaboration des normes pour les soins de santé continue de travailler à la formulation de recommandations à l'intention du gouvernement, qui ont trait à l'élimination, à la prévention et à la réduction des obstacles dans la prestation des soins de santé en Ontario. Ses travaux portent d'abord sur les milieux hospitaliers. Les secteurs de priorité sont l'administration et la comptabilité, l'éducation et la formation, et les communications. Le Comité se compose de personnes handicapées et de représentants, de même que de représentants du secteur de la santé.

Le Comité des soins de santé compte présenter au ministre ses premières recommandations en vue de favoriser l'accessibilité des hôpitaux aux fins de commentaires publics à l'automne 2020.



Le Comité d'élaboration des normes pour les soins de santé de 2019 : (de gauche à droite) Troisième rangée (à l'arrière) : Serge Falardeau, Yona Lunskey, Sue Anderson, Seble Makonnen (a démissionné), Gord Kyle (a démissionné). Deuxième rangée : Diane Quintas, Marianne Park, John McDonald, Rick Welland, Lorin MacDonald, Raj Chopra, Jennifer Schipper (a démissionné), Barbara Collier, Melanie Marsden. Au premier rang : Sam Savona, Peter Athanasopoulos, Sandi Bell (présidente), Crystal Chin (membre in absentia). Non représentés : Natalie Spagnuolo, Carol Anderson, Jacqueline Silvera. Ont démissionné : Uppala Chandrasekera, Gurwinder Gill, Gord Kyle, Toni Lemon, Seble Makonnen, Jennifer Schipper.

Comités d'élaboration des normes pour l'éducation

Le Comité d'élaboration des normes pour l'éducation de la maternelle à la 12^e année et le Comité d'élaboration des normes pour l'éducation postsecondaire s'affairent à formuler des recommandations à l'intention du gouvernement pour éliminer, prévenir et réduire les obstacles dans la prestation des services d'éducation du secteur public en Ontario, qu'il s'agisse de l'éducation de la maternelle à la 12^e année ou de l'éducation postsecondaire offerte par les collèges et les universités.

Les deux comités comptent présenter au ministre leurs premières recommandations aux fins de commentaires publics au printemps 2021.

Pour l'harmonie des travaux du Comité d'élaboration des normes pour l'éducation de la maternelle à la 12^e année et ceux du Comité d'élaboration des normes pour l'éducation postsecondaire, le ministre a invité les deux présidents à former un sous-comité technique composé de membres issus des deux secteurs et de la communauté de personnes handicapées. Ce sous-comité est chargé d'échanger l'information entre les deux comités et de songer à des domaines de similitude, en plus de considérer en priorité la planification de l'aire de transition.



Comité d'élaboration des normes pour l'éducation de la maternelle à la 12^e année (2019) : (de gauche à droite) deuxième rangée (à l'arrière) : Stephen Andrews, Angelo Tocco, John (Jack) Stadnyk, Lynn Ziraldo (présidente), Donna Edwards, Rita-Marie Hadley, Mike Cyr, Jane Ste. Marie, Jon Greenway, Ben Smith. Au premier rang : Doug Mein, Wendy Lau, Sheila McWatters, Michelle Longlade, Alison Morse, Rana Nasrazadani. Non représentés : David Lepofsky, Ashleigh Molloy, Victoria Nolan, Lindy Zaretsky. Ont démissionné : Jean-Baptiste Arhanchiague, Claude Deschamps, Mary Linton, Adam Peer.



Comité d'élaboration des normes pour l'éducation postsecondaire (2019) : (de gauche à droite) à l'arrière : Marie-Claude Gagnon, Joseph Gillis, Tory Bowman, Jim Kyte, Ben Poynton, Marc Wilchesky. Deuxième rangée : Karen Csolli, Jennifer Curry Jahnke, Anne Pottier, Carolyn Hepburn, Janice Fennell, Meri Kim Oliver, Mahadeo Sukhai (membre qui remplace Ainsley Latour), Jeanette Parsons. Au premier rang : Tina Doyle (présidente), ministre Raymond Cho, Sambhavi Chandrashekar, Ashton Forrest. Non représentés : Ainsley Latour, Elizabeth Mohler, Julia Kowal, Olga Dosis. Ont démissionné : Alex Wilson, Fady Shanouda, Jodie Glean, Jodi Afonso.

Activités de conformité et d'application des normes

Cette section énumère les activités entreprises par le ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité (MSAA) pour superviser le respect de la LAPHO. En 2019, le Ministère a poursuivi son travail concerté avec les organismes qui doivent se conformer aux exigences de la LAPHO et au règlement sur les normes d'accessibilité intégrées (RNAI).

Activités de sensibilisation

Le Ministère mène chaque année un certain nombre de campagnes de liaison et de sensibilisation ciblées visant à doter les organismes d'outils, de ressources et d'information et à favoriser leur conformité aux normes.

Vérification de la conformité

Il appartient à la Direction de la conformité et de l'application de la LAPHO du Ministère de vérifier la conformité à la loi et aux normes d'accessibilité. Elle y parvient par les moyens suivants :

- offre d'outils et de ressources pour aider les organismes à se conformer;
- vérification des organismes pour s'assurer de leur conformité;
- application des exigences, le cas échéant, lorsqu'un organisme s'avère non conforme.

Le Ministère mène deux types de vérification pour contrôler la conformité :

- Les **vérifications d'attestation** servent à faciliter la production de rapports de conformité de l'ac-

cessibilité par les organismes ayant déjà soumis des rapports qui n'ont toutefois pas respecté la plus récente date limite de soumission de rapports, qui ont soumis un rapport indiquant une non-conformité ou qui n'ont jamais soumis de rapports.

- Les **vérifications de contrôle** servent à s'assurer que les organismes ayant indiqué leur conformité aux normes dans leur rapport satisfont bel et bien aux exigences. Des vérifications de contrôle sont réalisées chaque année pour obtenir des preuves de conformité et les vérifier.

Dans le cadre de son plan opérationnel plurianuel, la Direction mène également à bien une variété de projets qui font progresser la conformité à la LAPHO et à ses normes. En 2019, le Ministère a amorcé les préparatifs en vue d'effectuer les vérifications de sites Web afin de confirmer leur conformité à l'obligation d'accessibilité stipulée dans le RNAI.

Rapport de conformité de l'accessibilité certifiée par l'organisme

La LAPHO exige de certains organismes qu'ils soumettent des rapports de conformité de l'accessibilité. Ces rapports comportent des questions permettant aux organismes de confirmer qu'ils satisfont aux exigences de la loi. Comme

l'indique la LAPHO, tout organisme a l'obligation de rendre son rapport public.

Le calendrier de soumission de ces rapports diffère selon le secteur.

- Le gouvernement provincial présente ses rapports chaque année.
- Tous les autres organismes d'un secteur public désigné (SPD) doivent présenter leur rapport tous les deux ans. La dernière année de production de rapports était 2019.
- Tous les organismes du secteur privé et ceux sans but lucratif comptant au moins 20 employés doivent soumettre un rapport tous les 3 ans.

Activités de conformité et d'application des normes en 2019

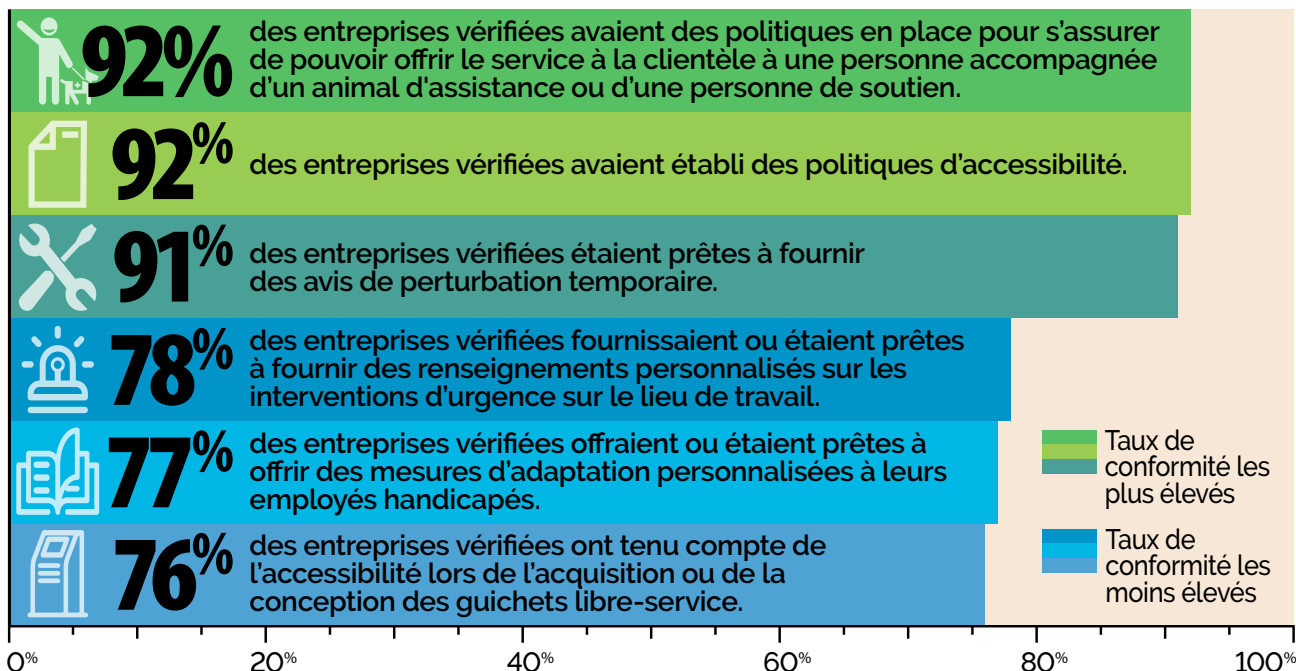
Rapports de conformité certifiée par l'organisme

Le 6 novembre 2020, tous les organismes gouvernementaux et les organismes d'un SPD avaient déposé leurs rapports.

Vérifications

En 2019, le Ministère a amorcé 532 vérifications d'attestation (515 achevées au 31 décembre 2019) et 600 vérifications de contrôle (387 achevées). Il a également terminé 427 autres vérifications reportées des années précédentes.

Le MSAA a effectué 387 vérifications en 2019



Le Ministère a vérifié la conformité de 387 organismes à 55 exigences imposées par les normes pour les services à la clientèle, les normes d'emploi et l'article sur les exigences générales du RNAI. Les tendances suivantes se dégagent relativement aux exigences contrôlées dans le cadre des vérifications menées à bien seulement :

Les taux les plus élevés de conformité sont observés pour les articles suivants :

- Article 80.46 – Établissement de politiques : 92 % de conformité
- Article 80.47 – Animaux d'assistance et personnes de soutien : 92 % de conformité
- Article 80.48 – Avis de perturbation temporaire : 91 % de conformité

Les taux les plus faibles de conformité sont observés pour les articles suivants :

- Article 6 – Guichets libre-service : 76 % de conformité¹
- Article 28 – Plans d'adaptation individualisés et documentés : 77 % de conformité
- Article 27 – Renseignements relatifs aux interventions d'urgence sur le lieu de travail : 78 % de conformité

Application des normes

En cas de non-conformité des organismes vérifiés, le Ministère travaille de concert avec eux pour les rendre conformes. La persistance d'une non-conformité peut déclencher un recours hiérarchique à l'inspecteur du Ministère qui décidera des mesures d'application des normes qu'il convient de prendre.

En 2019, 95 % des vérifications de contrôle ont abouti à un constat de conformité sans qu'il soit nécessaire de faire appel au processus de recours à un inspecteur pour la prise de mesures d'application des normes. Les 172 cas confiés à un inspecteur ont mené à la prise de 21 ordon-

nances du directeur et de 5 ordonnances du directeur avec pénalités administratives. Les organismes visés par une ordonnance du directeur peuvent en interjeter appel auprès du Tribunal d'appel en matière de permis. Aucun cas n'a été porté devant le tribunal en 2019.

¹ L'article 6 s'applique à un nombre limité d'organismes.

Intersections – Aînés et accessibilité

Le Ministère investit dans des initiatives qui viennent en aide aux personnes handicapées qui vieillissent, de même qu'aux adultes plus âgés et aux aînés chez qui apparaissent des limitations liées à l'âge.

Le Programme de subventions aux projets communautaires pour l'inclusion des aînés du Ministère donne l'occasion aux adultes plus âgés et aux aînés de se connecter à leurs collectivités, d'y faire leur part, d'apprendre et de mener des vies actives en leur sein. Plusieurs projets financés en 2019 portaient sur une participation accrue des personnes handicapées plus âgées. Les projets inscrits ci-dessous en caractères gras viennent en aide aux adultes plus âgés et aux aînés ayant une limitation :

- H'art Centre a exécuté le projet **Deaf Senior Theatre Project** à Kingston (Ontario), qui faisait appel à des aînés culturellement sourds à titre d'acteurs et de machinistes dans la production de saynètes théâtrales, humoristiques et éducatives, qui illustraient les obstacles auxquels ces personnes se heurtent chaque jour dans une société sans trouble de l'audition.
- L'Institut national Canadien pour les aveugles met en œuvre le projet **Volunteer Capacity Building in GTA Blindness Programs Project**, qui renforce les capacités de bénévolat de ses programmes dans la Région du Grand Toronto afin de venir en aide à un nombre croissant de résidents ayant une déficience visuelle ou une perte d'acuité visuelle causée par des maladies oculaires liées à l'âge.
- Heartland Forest, à Niagara Falls, a exécuté son programme **Senior-Led Adults 55+ Wood Shop Nature-Based Volunteer Program**, qui offrait aux



Le Programme de subventions aux projets communautaires pour l'inclusion des aînés du ministère peut comprendre des programmes intergénérationnels qui peuvent contribuer à rassembler des personnes de tous âges.

personnes âgées, notamment à celles isolées et ayant une limitation, des programmes axés sur la nature et des possibilités de bénévolat.

1^{er} exemple :

Des personnes âgées bénévoles ont construit des structures d'habitat, comme des nyctériums pour les chauves-souris, des cabanes à oiseaux et des mangeoires pour les écureuils à utiliser à l'extérieur, qui étaient vendus à la boutique Nature Shop.

2^e exemple :

Des personnes âgées ont créé des trousseaux pour la construction de ces structures d'habitat à utiliser dans le cadre d'activités communautaires intergénérationnelles et du programme d'expérience de travail de Heartland destiné aux jeunes adultes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du développement.

Emploi et accessibilité

Bilan de la Table de concertation des employeurs

La Table de concertation des employeurs appuie la démarche du gouvernement de l'Ontario visant à assurer aux personnes handicapées de meilleures possibilités d'emploi et facilite le dialogue entre les entreprises. Ce groupe professionnel, composé de 17 membres, représente une grande variété de petites, moyennes et grandes entreprises de partout dans la province.

En octobre 2019, le réseau [DiscoverAbility Network](#) et le [site Web du Ministère](#) ont publié une série d'exemples de la reconnaissance par les entreprises de toutes tailles des avantages liés à l'embauche de personnes handicapées et déboulonné des mythes et des idées erronées véhiculés par les employeurs.

Les histoires de réussite fournissent des exemples propres au secteur (c.-à-d. vente au détail, fabrication, services professionnels et métiers spécialisés) dans lesquels des personnes ayant une limitation s'épanouissent au travail et répondent aux attentes des employeurs. Elles illustrent en outre les besoins commerciaux des employeurs et le fait que les personnes en situation de handicap possèdent les compétences et les aptitudes permettant aux employeurs de combler ces besoins.

À titre d'exemple, Deloitte Canada s'emploie à élaborer et à maintenir un processus de recrutement qui l'aide à embaucher le meilleur candidat pour un poste donné. Dans le cadre de ces activités, Deloitte a formé un partenariat avec le programme Ouvrir les portes du travail de la Fondation INCA pour embaucher des stagiaires qui apportent une nouvelle perspective dans le cabinet. Par le biais de ce programme, Deloitte

a embauché une employée à temps plein, Amari, pour travailler au sein de son équipe de recrutement. Les compétences d'Amari ont permis à Deloitte de grandement améliorer son processus de recrutement. Elle a aussi aidé Deloitte à prendre conscience de plusieurs problèmes d'accessibilité dans l'immeuble de son siège social. Inspiré des idées et des perspectives d'Amari, Deloitte a su créer et maintenir un lieu de travail accessible qui profite à tous ses employés.

Mois national de la sensibilisation à l'emploi des personnes handicapées

Dans le cadre de la reconnaissance par l'Ontario du Mois national de la sensibilisation à l'emploi des personnes handicapées, en octobre 2019, le ministre Cho a parlé de l'importance d'avoir des lieux de travail plus accessibles et inclusifs dans une vidéo qu'il a publiée sur les médias sociaux. Le ministre Cho a parlé de saluer les précieuses contributions des personnes handicapées dans les lieux de travail et de reconnaître les employeurs qui se font les champions de l'embauche de personnes handicapées en Ontario.

En collaboration avec la Table de concertation des employeurs, le Ministère a effectué et publié en ligne des études de cas relatives à plusieurs entreprises Ontariennes qui soulignent les avantages de l'embauche de personnes ayant une limitation. Ces histoires de réussite, aussi publiées sur le réseau [DiscoverAbility Network](#) et le [site Web du Ministère](#), témoignent de la valeur

qu'apporte l'embauche de personnes handicapées, dont la hausse de l'innovation et de la croissance de l'entreprise.

Pour Loblaw, par exemple, trouver, embaucher et retenir les bons candidats pour pourvoir les postes vacants et faire prospérer l'entreprise est un sérieux problème d'affaires. Dans un grand nombre de succursales, l'embauche de personnes handicapées a permis de régler le problème. George fait partie des 6 000 personnes handicapées employées dans des succursales de Loblaw au Canada. Il est non seulement un exemple de la reconnaissance stratégique du talent par l'entreprise, mais aussi l'illustration de l'engagement de celle-ci en matière d'inclusivité. George, à l'emploi de Loblaw depuis 2008, est considéré par les gestionnaires et ses collègues comme un des meilleurs employés de ce magasin. George est une personne ayant le syndrome d'Asperger. Il a reçu à deux reprises l'épinglette annuelle du Président – le plus grand honneur décerné aux employés de Loblaw pour leur service exemplaire. L'engagement de la compagnie en matière de diversité et d'inclusion, largement reconnu dans la communauté des affaires, a permis à Loblaw d'imposer sa marque en tant que détaillant novateur et leader national dans le monde des affaires.

ROCKWOOL, un fabricant mondial de produits isolants en laine minérale, est une autre entreprise prospère qui reconnaît les avantages de l'embauche de personnes handicapées. En 2016, ROCKWOOL a connu une croissance spectaculaire de la demande de ses produits et eu beaucoup de mal à trouver les employés qui convenaient pour travailler à son usine de Milton, en Ontario. La compagnie a adopté une nouvelle approche du recrutement. Après avoir fait équipe avec l'Ontario Disability Employment Network et le Bob Rumball Canadian Centre of Excellence for the Deaf, ROCKWOOL a apporté quelques changements pour rendre ses pratiques d'embauche plus accessibles. Une plus grande sensibilisation aux personnes handicapées à la

recherche d'un emploi aura permis à l'entreprise de puiser dans une main-d'œuvre compétente et dévouée. La compagnie a fait passer des entrevues à des candidats de la communauté des personnes sourdes, ce qui a abouti à l'embauche de six nouveaux employés à l'usine de Milton. Le changement de ses stratégies de recrutement et l'introduction de nouveaux employés talentueux ont permis à la compagnie d'accroître ses résultats nets et de répondre à la demande croissante pour ses produits.

Le 24 octobre 2019, le ministre Cho a fait la promotion des ressources et guides du gouvernement, offerts gratuitement en ligne, pour faciliter l'accès à l'information destinée aux entreprises devant se rendre plus accessibles et inclusives pour tous. Il a communiqué l'information au cours du congrès « Rethinking Disability » de l'Ontario Disability Employment Network tenu à Richmond Hill. Les ressources, disponibles sur la [page Web Accessibilité en Ontario : information à l'intention des entreprises](#), portent sur un vaste éventail de sujets, comme l'embauche inclusive et les moyens pour éliminer les obstacles pour les clients et les employeurs.

Journée de mentorat dans le cadre du programme Connexions de la FPO

Le 31 octobre 2019, dans le cadre de l'engagement à assurer un avenir sans obstacle, le Ministère a accueilli à Toronto 150 étudiants et diplômés de programmes postsecondaires ayant une limitation, des mentors et d'autres sympathisants, en personne et virtuellement, pour la journée Connexions.



Les sous-titres transcrivent les conférences de la Journée de mentorat dans le cadre du programme Connexions de la FPO de 2019.

Connexions est une séance d'information annuelle pendant laquelle des diplômés de programmes postsecondaires ayant une limitation peuvent se préparer à leur entrée sur le marché du travail en mettant en pratique leurs compétences en matière de recherche d'emploi et en élargissant leurs réseaux professionnels.

Les participants ont écouté un panel d'employés handicapés de la fonction publique de l'Ontario, reçu des conseils sur la préparation de leur curriculum vitae et sur le bon déroulement des entrevues auprès de mentors bénévoles issus de secteurs privé et public désignés, et réseauté au cours d'une séance coanimée par LinkedIn.

Programme InterActions pour le changement : projets d'emploi

Journée de mentorat pour les personnes handicapées

Le Conseil Canadien de la réadaptation et du travail a organisé à Oshawa et à Toronto la Journée de mentorat pour les personnes handicapées, une activité de mentorat s'échelonnant sur une journée, en plus d'une séance virtuelle à laquelle

ont participé 110 employés et 21 employeurs. La journée de mentorat est une expérience d'apprentissage partagée entre des personnes en situation de handicap qui recherchent un emploi et un employé ou des mentors en milieu de travail. L'initiative a permis à des employeurs d'accroître leurs connaissances et de renforcer leurs capacités à intégrer des personnes handicapées dans les milieux de travail. En travaillant par jumelage à des mentorés, les employeurs ont décelé les compétences, fourni des possibilités de réseautage et accru les compétences générales qui sont nécessaires à la réussite en milieu de travail.

Commentaires d'un mentor :

« J'ai été jumelé à un mentoré tout à fait dans mes cordes. Je crois sincèrement que nous étions tous deux des mentors – j'ai tellement appris de cette personne. Je pense aussi que les mesures d'adaptation constituent un principe universel. Plus nous apprenons à prendre la défense des autres, plus nous nous défendons nous-mêmes, en définitive. J'ai beaucoup appris sur les préjugés inconscients que nous véhiculons au travail et sur le fait que nous devons maintenir la communication avec nos collègues et diversifier la collectivité pour nous améliorer. »

Commentaires d'un mentoré :

« J'ai passé une journée sensationnelle! Tout le stress que j'éprouvais à l'idée de commencer un nouvel emploi et de rencontrer des gens s'est évanoui. J'ai eu le meilleur mentor possible. Il a vérifié que tous mes besoins avaient été pris en compte et il m'a tellement appris. Je vous remercie infiniment pour cette occasion et pour m'avoir jumelé à un si bon mentor! »

Société de l'arthrite

[La Société de l'arthrite](#), participante au programme InterActions pour le changement, a mis sur pied le projet *Making Joints Matter at Work*, axé sur l'enseignement aux employeurs des mesures d'adaptation pour les employés et les candidats à l'emploi ayant de l'arthrite, une limitation invisible. L'initiative a également transmis aux personnes ayant de l'arthrite des directives sur la divulgation de leurs renseignements sur la santé à un employeur. Des vidéos téléchargeables et des balados ont été créés afin d'accroître la sensibilisation, en plus d'une [fiche d'information](#) qui informe les entreprises sur la norme sur l'emploi prévue par la LAPHO.

Accès au succès

Le [projet Accès au succès](#), en partenariat avec la Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (FEESO), a rassemblé des élèves handicapés, des enseignants, des parents, des employeurs et des organismes de services dans le but de consolider les compétences en matière d'employabilité et l'accès à des emplois rémunérés dans la collectivité pour les élèves de 11^e et de 12^e année. Le projet a mobilisé plus de 30 écoles et rejoint 300 élèves handicapés. À la fin, plus de 70 élèves handicapés ont trouvé un emploi d'été ou un stage coopératif qui constituait, dans certains cas, un tout premier emploi. Ils ont obtenu des emplois dans une multitude de secteurs, notamment à la Ville de Brampton, dans la région de Peel, à la Ville de Mississauga (Parcs et loisirs), de même que des possibilités de services dans les secteurs de l'alimentation et de la vente au détail, et celui de la construction.

Liaison et sensibilisation

Initiatives de liaison et de sensibilisation en matière d'accessibilité

Accroître la sensibilisation aux normes d'accessibilité de l'Ontario afin de réduire les obstacles pour les personnes handicapées demande de se lier à des intervenants de tous les secteurs et de communiquer de l'information pertinente, par diverses méthodes. Les activités de liaison du Ministère en matière d'accessibilité comprennent la tenue de webinaires, la publication de bulletins électroniques, la création et la distribution de ressources et l'établissement de liaisons avec des congrès et des événements professionnels.



Le public peut participer à la planification en fonction de l'accessibilité des services offerts par les réseaux des transports en commun municipaux tels que Metrolinx, la Commission de transport de Toronto et le York Region Transit.

Faits saillants sur les webinaires

Le Ministère a proposé 11 webinaires, en 2019, et a établi un contact avec plus de 1 400 personnes s'y étant inscrites à une variété de thèmes liés à l'accessibilité qui ont été bien accueillis, entre autres :

On the Move: Accessible Transit in Ontario (En déplacement : transport en commun accessible en Ontario), présentait de l'information sur l'accessibilité des services offerts par Metrolinx, la Commission de transport de Toronto et le York Region Transit, ainsi que sur le mode de participation de membres du public à la planification de l'accessibilité. Les participants en ont appris davantage sur le transport en commun conventionnel et spécialisé, de même que sur les voyages transfrontaliers, notamment sur les moyens auxquels les organismes de transport en commun ont recours pour faire une transition sans heurt entre un mode de transport et un autre, surtout pour les passagers ayant une limitation.

Accessibility Compliance Reporting: What You Need to Know, (Système de Rapports de conformité sur l'accessibilité : ce que vous devez savoir) a aidé les organismes du secteur public désigné ayant l'obligation de soumettre un rapport sur leur conformité à la LAPHO en 2019. Le webinaire a donné un aperçu des obligations du secteur en vertu de la LAPHO, en plus de directives faciles à suivre sur la manière de remplir le formulaire de rapport de conformité sur l'accessibilité.

Accessibility Projects in the Education Sector (projets d'accessibilité dans le secteur de l'éducation), qui mentionnait les initiatives ayant sensibilisé davantage les élèves à la question de

l'accessibilité et aidé les élèves handicapés à décrocher leur premier emploi. Les participants ont été captivés par des présentateurs qui ont parlé des réalisations du programme, soit de [ReelEducation](#) (du Miles Nadal Jewish Community Centre) et du projet Accès au succès (Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario). ReelEducation est un programme gratuit qui se sert des films comme d'un outil pour parler de l'accessibilité, de l'inclusion, de l'empathie et plus, avec des élèves d'écoles élémentaires et secondaires.

Boîte à outils de services accessibles pour le jour du Souvenir et une cérémonie commémorative

Le jour du Souvenir, les collectivités de tout l'Ontario planifient des activités pour rendre hommage aux personnes courageuses qui ont servi et continuent de servir notre pays. Des cérémonies commémoratives ont aussi lieu tout au long de l'année pour les premiers intervenants morts en service.

Un grand nombre d'Ontariens assistent à ces événements, notamment des anciens combattants, des personnes handicapées et des aînés ayant des exigences en matière d'accessibilité. Une boîte à outils des pratiques en matière d'accessibilité, créée spécialement pour l'organisation de ces événements, explique comment intégrer toutes les personnes présentes.



L'ouvrage **Organiser une cérémonie du jour du Souvenir ou une cérémonie commémorative accessible** a été remis aux municipalités et aux Clubs Lions de l'Ontario, en plus d'être disponible en ligne, à [Ontario.ca](#).



Le premier ministre Doug Ford, la solliciture générale Sylvia Jones et les étudiants d'été du ministère à un kiosque de liaison.

Sensibilisation par les stagiaires d'été

L'Initiative de sensibilisation par les stagiaires d'été constitue depuis 2012 un moyen efficace pour le Ministère de faire connaître à grande échelle, dans toute la province, les lois sur l'accessibilité de l'Ontario. Des stagiaires prennent part à diverses activités et se rendent sur les sites de festivals, dans la province, pour répondre aux questions du public et distribuer des ressources qui informent les Ontariens sur l'accessibilité pour les personnes handicapées. Cette année, deux équipes de stagiaires ont pris part à 30 activités et interagi avec plus de 7 800 Ontariens dans le cadre de marches de bienfaisance et de sensibilisation liées à la situation de handicap, aux célébrations de la Fierté,

aux festivals pour la famille, aux activités organisées par un comité consultatif de l'accessibilité de la municipalité, à une exposition communautaire adaptée pour les personnes âgées et à une visite d'Upper Canada Village animée en communication tactile et en langage ASL (American Sign Language).

Activités de liaison du Ministère en 2019

Le Ministère fournit un enseignement public et une expertise relative à la LAPHO, conformément au paragraphe 32 (3) de la loi, en participant à des communications publiques régulières, à des présentations, à des congrès d'intervenants, à des salons professionnels et à des événements. La participation à des activités régulières constitue un moyen efficace pour le Ministère de s'acquitter de sa mission prévue dans la loi et d'établir des liaisons avec les principaux groupes d'intervenants : les personnes handicapées, les intervenants en matière d'accessibilité et les organismes tenus de se conformer à la loi.

Cérémonie d'ouverture des Jeux ParaSport

Le ministre Cho a pris part aux cérémonies d'ouverture des Jeux ParaSport de l'Ontario de 2019, qui ont eu lieu en février à l'Abilities Centre de Whitby, en Ontario. Il a louangé les personnes ayant rendu les jeux possibles, notamment les commanditaires, les partenaires, les adeptes et les talentueux athlètes. Le ministre Cho a aussi parlé de la façon dont, au fil des années, les jeux ont encouragé à apporter des améliorations en matière d'accessibilité dans les installations de sports et de loisirs des collectivités hôtes et ont fait connaître les parasports au grand public.

Visite de Heartwood House

En avril 2019, lors de son passage à Ottawa, le ministre Cho a visité Heartwood House et y a remis un prix du champion pour le Prix David C. Onley pour le leadership en matière d'accessibilité. Il a vanté l'engagement de Heartwood House à faire de l'Ontario un endroit plus agréable pour les personnes handicapées. Heartwood House et plusieurs de ses organismes membres gèrent des initiatives d'entrepreneuriat social qui donnent l'occasion à des personnes handicapées d'acquérir de l'expérience professionnelle.

Semaine nationale de l'accessibilité

Tout au long de la dernière semaine de mai, le Ministère a souligné la Semaine nationale de l'accessibilité en insistant sur l'importance de rendre la province plus accessible. Durant une déclaration devant l'Assemblée législative de l'Ontario, le ministre Cho a parlé de la conviction qu'a le gouvernement dans le fait que l'Ontario devrait être bâti pour que tous s'y sentent chez eux et qu'un Ontario accessible présente des conditions propices pour les emplois et les entreprises. Il a aussi fait état de la ferme volonté du gouvernement à fournir aux personnes handicapées et à leurs familles le soutien et les ressources dont elles ont besoin pour être autonomes et s'impliquer pleinement dans leurs collectivités en tant que consommateurs et employés.

Durant cette semaine, le ministre Cho a participé à la soirée inaugurale du festival du film ReelAbilities, qui célébrait sa quatrième année à Toronto. Il a observé que les films présentés au festival amènent les gens à aborder la question de l'inclusion et de l'accessibilité sous un nouvel angle, et souligné que le Ministère œuvre dans le même sens. Le ministre Cho a expliqué que le gouvernement collabore avec de nombreux

partenaires en vue d'accroître l'accessibilité et qu'il soutient beaucoup d'entre eux, comme le festival du film ReelAbilities, par l'entremise du programme InterActions pour le changement. Il a rappelé que les entreprises, les collectivités et les administrations doivent agir de concert pour rendre l'Ontario ouvert à tous.

Plus tard dans la semaine, le ministre Cho a rencontré les dirigeants de La Marche des dix sous du Canada, à Newmarket, pour en savoir plus sur le soutien que l'organisme apporte aux survivants d'un AVC. Durant la visite, il a vanté La Marche des dix sous pour son rôle de leader en matière d'inclusion et d'accessibilité, et applaudi les services et le soutien que prodigue l'organisme aux survivants d'un AVC afin de les aider à se rétablir et à participer pleinement à la vie de leurs collectivités.

Visite de l'Abilities Centre

Le ministre Cho s'est rendu à Whitby en août et y a visité l'Abilities Centre. L'installation de renommée mondiale est un carrefour communautaire accessible qui met sur pied des initiatives novatrices en vue de rehausser la qualité de vie d'enfants, de jeunes et d'adultes en situation de handicap. Au cours de sa visite, le ministre Cho a rencontré les hauts dirigeants du centre et parlé avec eux de l'importance pour le gouvernement de s'allier aux personnes handicapées, aux intervenants en matière d'accessibilité et aux organismes afin de créer un mouvement permettant d'aller au-delà des exigences de la LAPHO. Il a louangé l'environnement accueillant et positif de l'établissement et l'excellent travail qu'il fait sans relâche pour soutenir les Ontariens ayant une limitation.

Assemblée annuelle de 2019 de l'Association des municipalités de l'Ontario

En août, le ministre Cho a assisté à l'assemblée annuelle de 2019 de l'Association des municipalités de l'Ontario, à Ottawa. Lui et le personnel du Ministère ont rencontré plusieurs délégations venues de partout dans la province afin de s'entretenir sur les problèmes actuels en matière de services aux aînés et d'accessibilité. Le ministre a également émis des remarques sur l'importance de construire des rues principales accessibles en Ontario, durant la séance d'apprentissage intitulée *Building Blocks of Accessible Communities: What You Need to Know*, présentée conjointement par le Ministère, l'Ontario Business Improvement Area Association et l'Institut urbain du Canada. La séance a soumis aux bâtisseurs de ville des études de cas et des outils qui les aideront dans leurs efforts pour rendre leurs collectivités accessibles. Le personnel du Ministère a interagi avec plus de 500 délégués présents au salon professionnel

du congrès, a communiqué de l'information aux intervenants et a recueilli leurs commentaires, tout en rappelant aux municipalités que 2019 est l'année de la production de rapports sur la conformité.

Congrès de l'Human Resources Professionals Association

Les pratiques en matière d'emploi et les lieux de travail accessibles sont des éléments essentiels à la création d'un milieu propice à la participation de tout le monde, toutes capacités confondues. Le Ministère a assisté au congrès annuel de l'Human Resources Professionals Association et interagi avec plus de 500 intervenants en leur communiquant de l'information et des ressources en matière d'accessibilité de manière à aider les membres de l'assistance à créer des milieux de travail plus accessibles.

Le personnel du ministère mène des activités de sensibilisation à l'accessibilité lors de divers salons professionnels et conférences du secteur.



Le ministre Cho et le personnel du ministère au salon de l'Association des municipalités de l'Ontario de 2019.

Programme InterActions pour le changement

Le programme InterActions pour le changement finance des initiatives d'éducation publique et de sensibilisation qui font la promotion de l'accessibilité dans la vie quotidienne pour les personnes handicapées et favorisent une meilleure conformité des organismes aux mesures législatives de la LAPHO. En 2019, le Ministère a formé un partenariat avec des organismes dotés de solides réseaux dans le secteur public désigné, le milieu des affaires et le secteur des organismes sans but lucratif afin de réduire les obstacles à l'accessibilité dans des domaines clés de la société, notamment l'emploi, la promotion d'un changement de culture et une sensibilisation accrue aux lois sur l'accessibilité de l'Ontario.

Faits saillants sur les projets

Services Canadiens de l'ouïe

Les Services Canadiens de l'ouïe ont travaillé de concert avec le Ministère pour la création de [Breaking the Sound Barriers at Work](#), un site Web interactif destiné aux employeurs, qui regorge de vidéos, de présentations, de ressources, de modèles et de résumés graphiques pour les aider à éliminer les obstacles comportementaux auxquels se heurtent les candidats à l'emploi et les employés sourds ou malentendants. Ces ressources donnent une perspective personnelle sur l'expérience d'employés sourds et malentendants, et des conseils pratiques aux employeurs qui leur permettent d'instaurer des pratiques inclusives dans leurs milieux de travail et de comprendre leurs obligations prévues par

la loi. Cette initiative représente un effort concerté auquel ont contribué des consommateurs sourds et malentendants, des experts en matière d'emploi et des employeurs.

Publié par l'Ontario BIA Association

Le Ministère a formé un partenariat avec Publié par l'Ontario BIA Association afin de promouvoir l'accessibilité et l'inclusion en tant qu'investissements d'affaires intelligents et durables dans les zones d'amélioration commerciale et les entreprises des rues



L'Université Ryerson a créé deux ressources d'apprentissage passionnantes pour accroître la sensibilisation à l'accessibilité du Web. Une de ces ressources est un cours en ligne, [Introduction to Web Accessibility](#), qui traite des principales exigences pour rendre le contenu numérique en ligne accessible. Ce cours explique les Règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG 2.0) du W3C, qui facilitent la compréhension par un auditoire général. Les apprenants ont l'occasion d'apprendre par l'expérience en quoi consistent les obstacles, puis de consulter le contenu exempt d'obstacles, ce qui leur insuffle une compréhension pratique de l'accessibilité du Web.

Afin d'aider les détaillants Canadiens à rendre leurs commerces accessibles pour les clients et les employés, le Conseil Canadien du commerce de détail a créé le document [Faciliter le changement pour les détaillants : Rendre votre commerce accessible](#), un guide gratuit conçu à leur intention. Ce guide porte sur des sujets comme les services à la clientèle, le recrutement et la rétention d'employés, les communications accessibles pour les personnes handicapées, de même que d'autres ressources provenant d'organismes d'intervenants de la communauté de l'accessibilité.



Ontario Retirement Communities Association

L'Ontario Retirement Communities Association (ORCA) est une association sans but lucratif qui soutient l'industrie des maisons de retraite de l'Ontario. Son mandat consiste entre autres à élaborer des programmes éducatifs et des ressources pour ses plus de 600 maisons de retraite membres. Dans le cadre de son projet InterActions pour le changement, l'ORCA a créé des tutoriels à l'intention du personnel et de la direction des maisons de retraite, qui leur présentent les politiques de soutien, des guides de référence et des ressources pour qu'ils aient un aperçu des répercussions de la LAPHO sur les employeurs et les employés. Les participants au programme ont indiqué, dans une proportion de 92 %, qu'ils en avaient appris davantage sur les obstacles auxquels se heurtent les personnes handicapées, de même que sur les normes d'accessibilité et les exigences en matière de conformité. Grâce à ce projet, le personnel de première ligne et la direction des maisons de retraite ont appris comment gérer efficacement et appliquer les normes d'accessibilité sur le lieu de travail, et comment faciliter les conversations portant sur l'accessibilité dans les services à la clientèle, la conception d'espaces publics et les normes d'emploi.

Organismes partenaires d'InterActions pour le changement en 2019

Le Ministère est reconnaissant de l'engagement et des contributions de tous les partenaires d'InterActions pour le changement en 2019 :

- Société de l'arthrite
- ArtsBuild
- Conseil Canadien de la réadaptation et du travail
- Institut urbain du Canada
- Ville de Pickering
- Services Canadiens de l'ouïe
- Groupe de travail Canadien sur le VIH et la réinsertion sociale
- Centre pour les droits à l'égalité au logement
- Courageous Companions
- Design Exchange
- Hôpital de réadaptation pour enfants Holland Bloorview
- La Marche des dix sous
- Chambre de commerce de l'Ontario
- Publié par l'Ontario BIA Association
- Ontario Retirement Communities Association
- Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario
- Fondation Canadienne du Parkinson
- One World Schoolhouse Foundation
- Ontario Public Transit Association
- Ontario Restaurant Hotel and Motel Association
- Conseil Canadien du commerce de détail
- Université Ryerson
- Centre de documentation pour le sport (SIRC)
- Springtide Resources Incorporated
- Réseau universitaire de santé
- Variety Village

Milieu bâti

Programme d'agrément et de certification en matière d'accessibilité de la Fondation Rick Hansen

Dans son budget de 2019, le gouvernement de l'Ontario s'est engagé à rendre l'Ontario plus accessible, ce qui comprend une collaboration avec la Fondation Rick Hansen pour le lancement du Programme d'agrément et de certification en matière d'accessibilité de la Fondation Rick Hansen.

L'Ontario concentre ses efforts sur ce qui compte le plus pour les personnes handicapées et les aînés en favorisant l'élimination des obstacles dans les immeubles et en rendant les collectivités plus accessibles.

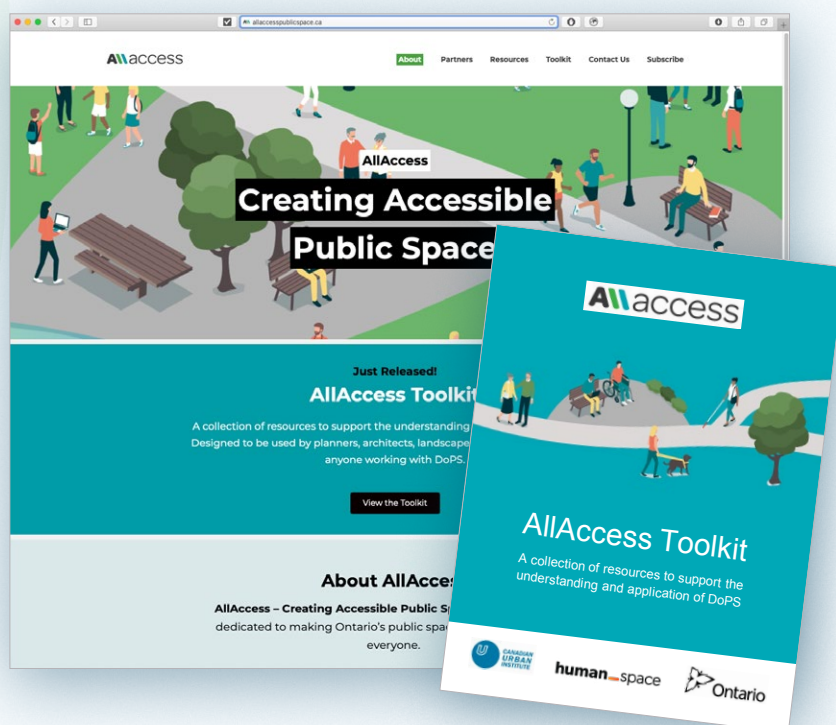
Le gouvernement de l'Ontario investit 1,3 million de dollars par le biais d'une nouvelle entente de paiement de transfert conclue avec la Fondation Rick Hansen. Le programme d'agrément et de certification fera en sorte que des professionnels dûment formés effectuent des évaluations de l'accessibilité des entreprises et des immeubles publics et aident les gérants et les propriétaires d'immeubles à trouver des moyens

d'éliminer les obstacles à l'accessibilité qui leur sont mentionnés. Grâce à cet investissement, la Fondation Rick Hansen compte procéder à l'évaluation de 250 immeubles.

Programme InterActions pour le changement : projets d'emploi

Institut urbain du Canada

Le projet [All Access](#) de l'Institut urbain du Canada cherchait à faire connaître et respecter la norme pour la conception des espaces publics par une foule de concepteurs professionnels, notamment des planificateurs, des ingénieurs,



des architectes, des organisateurs communautaires, des promoteurs et des universitaires. L'Institut urbain du Canada a mobilisé ses réseaux par le biais d'une campagne en ligne, d'ateliers d'apprentissage collaboratifs et d'une ressource en ligne sur la conception d'espaces publics, [All Access Toolkit](#).

Organisme de bienfaisance ArtsBuild

ArtsBuild a dirigé la création d'une série de webinaires en six parties, conçue spécialement pour le personnel d'installations consacrées à l'art, afin qu'il comprenne mieux la norme d'accessibilité pour la conception des espaces publics et les principes universels en matière de conception. Plus de 250 organismes ont appris les principes de conception accessible, les pratiques exemplaires pour les architectes et les concepteurs, de même que le fonctionnement de la sécurité, des codes des incendies et de l'accessibilité dans les espaces créatifs. Plus de 950 personnes ont visionné les webinaires enregistrés. [Boîte à outils sur l'accessibilité pour les espaces créatifs de l'Ontario](#), un guide clé pour les projets, renferme d'importants hyperliens, outils et ressources qui permettent aux organismes dédiés aux arts de se conformer à la LAPHO.

Webinaires du comité consultatif de l'accessibilité

Les comités consultatifs de l'accessibilité recommandent aux conseils municipaux les meilleurs moyens pour satisfaire aux normes d'accessibilité de l'Ontario. En vertu de la loi, la plupart des membres des comités doivent être des personnes ayant une limitation.

Le ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité a fait participer les comités consultatifs

de l'accessibilité des municipalités à une série de neuf webinaires dans le but de les mettre en contact, de les mobiliser et de les aider à remplir leur mandat. Les webinaires traitaient de questions comme les rôles et responsabilités des membres du comité et des municipalités en vertu de la LAPHO, le RNAI et la façon de lire les plans d'aménagement municipaux.

Près de 400 personnes de partout en Ontario ont assisté aux webinaires, qui étaient diffusés sur une plateforme en ligne accessible avec sous-titrage en direct. La série de webinaires a reçu des commentaires positifs, et le Ministère songe à prolonger l'expérience en 2020!



Accessibilité en 2020



À l'arrivée de 2020, dans son cheminement pour l'amélioration de l'accessibilité en Ontario, le ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité continue de dialoguer avec ses partenaires dans le but d'apporter de réels changements qui aideront les personnes handicapées et leurs familles. Ces changements feront une différence positive maintenant et pour les générations à venir.

Nous aspirons à faire de l'Ontario un endroit ouvert et accessible pour tous en nous inspirant de nos réalisations pour améliorer la vie des personnes et le fonctionnement des entreprises. Un Ontario accessible et inclusif est un endroit plus agréable pour tous.

